



Quatrième Réunion à haut niveau du Comité directeur du Centre de développement de l'OCDE

3 octobre 2017

Communiqué

1. Nous, membres du Centre de développement de l'OCDE, nous sommes réunis sous la co-présidence de l'Argentine et du Cap-Vert pour examiner un certain nombre de questions importantes qui intéressent l'action internationale pour le développement et donner des orientations stratégiques au Centre de développement, en particulier dans des domaines qui revêtent une importance capitale pour la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) et du Programme de développement durable à l'horizon 2030, à savoir : *Développement et transition*, *Migrations et développement*, et *Égalité femmes-hommes*. Nous avons également pris acte des progrès accomplis dans le cadre du Dialogue sur *les politiques de développement axé sur les ressources naturelles*. Nous avons réaffirmé la valeur ajoutée apportée par le Centre et la position unique qu'il occupe au sein de l'architecture internationale en tant que plate-forme d'analyse et de dialogue réunissant sur un pied d'égalité des pays situés à différents stades de développement.
2. Nous avons salué les réalisations importantes qui ont été accomplies depuis notre dernière Réunion à haut niveau (RHN) de 2016, notamment : le lancement d'un dialogue politique sur les migrations et le développement ; les progrès de l'initiative du Centre de développement sur l'Afrique ; la demande croissante pour la conduite d'Examens multidimensionnels par pays (MDCR), le lancement d'un groupe d'apprentissage mutuel sur les MDCR et l'alignement plus étroit de ces derniers sur les ODD ; le lancement des Examens des politiques de transformation de la production et du Forum économique International sur l'Asie ; le renforcement de l'engagement du Centre de développement au sein du Programme régional de l'OCDE pour l'Asie du Sud-Est et les fonctions de co-direction qu'il exerce dans le Programme régional de l'OCDE pour l'Amérique latine et les Caraïbes ; l'adoption d'une nouvelle Stratégie d'adhésion et d'ouverture, visant à ce que les membres existants et futurs participent activement aux travaux du Centre de développement et améliorent sa pertinence globale ; et l'adhésion du Paraguay. Nous encourageons vivement d'autres pays – notamment les pays membres de l'OCDE qui ne sont pas membres du Centre de développement actuellement – à nous rejoindre et à mettre à profit les outils et instruments d'échange de connaissances du Centre en participant aux dialogues sur les dialogues.
3. Dans le cadre du thème *Développement et transition*, nous avons salué les progrès considérables accomplis par plusieurs pays en développement sur le plan de l'amélioration du revenu par habitant et de la réduction de la pauvreté et souligné la contribution positive de la coopération internationale. Saluant les avantages de ce processus, nous avons analysé les principaux défis auxquels se heurtent les pays à mesure qu'ils changent de catégorie de revenu (pays moins avancé (PMA), pays à faible revenu, pays à revenu intermédiaire, pays à revenu élevé), notamment : le rythme souvent lent de la convergence économique ; l'ancrage profond des inégalités et des problèmes de cohésion sociale, la persistance de poches de pauvreté et la vulnérabilité des classes moyennes ; les limites de la transformation structurelle et la lenteur de la croissance de la productivité ; les disparités régionales persistantes ; et des capacités institutionnelles et une mobilisation des ressources intérieures insuffisantes (tous ces phénomènes étant fréquemment décrits par le terme de « piège du revenu intermédiaire »). Nous sommes parvenus au constat que les indicateurs fondés sur le revenu ne rendent que partiellement compte de l'étendue et de la complexité de ces défis pour le développement et qu'il faut utiliser un large ensemble d'indicateurs du bien-être pour évaluer les progrès et les besoins. Nous avons reconnu l'impérieuse nécessité de combler les lacunes des connaissances sur les conséquences de la transition vers un niveau de revenu plus élevé, sur les politiques à engager en priorité pour

surmonter les défis associés à cette transition, ainsi que sur la contribution de la coopération internationale à la durabilité de la transition. Nous avons convenu que le Centre de développement était bien placé pour contribuer à évaluer les conditions actuelles du développement dans les pays et leurs divers objectifs et trajectoires de développement, identifier avec les parties prenantes concernées des indicateurs de développement et de bien-être ne se limitant pas au revenu, rechercher de nouveaux outils et de nouveaux cadres de coopération qui soient mieux adaptés aux besoins des pays en transition, et établir une plateforme de dialogue multipartite. Nous avons demandé au Centre de développement de s'engager activement auprès des pays membres et non membres, des organisations internationales et d'autres acteurs pour corriger ces lacunes dans l'état des connaissances et faire progresser le programme relatif à l'articulation entre *développement et transition*. Reconnaisant les engagements pris par la communauté internationale de pourvoir aux besoins des PMA, nous nous donnons pour objectif de passer du développement « en transition » au développement « en action », de manière à ouvrir de plus amples perspectives à tous les pays et tous les individus.

4. Nous avons échangé sur nos efforts pour appréhender les interactions complexes qui s'opèrent entre *migrations et développement*, souligné l'importance qu'il y a de tenir compte de l'interpénétration des politiques migratoires et d'autres politiques publiques, et reconnu la nécessité de promouvoir une plus grande cohérence institutionnelle et des politiques. Nous avons salué les travaux du Centre de développement dans ce domaine et les résultats du premier Dialogue politique sur les migrations et le développement. Nous avons reconnu la pertinence de la Grille d'indicateurs pour la mesure de la cohérence institutionnelle et des politiques dans le contexte des migrations et du développement, mise au point par le Centre de développement, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Groupe de la Banque mondiale (GBM) sous les auspices du Partenariat mondial pour la connaissance sur les migrations et le développement (KNOMAD). Cette grille d'indicateurs est utile pour déterminer la mesure dans laquelle les politiques publiques et les dispositifs institutionnels sont conformes aux normes et aux meilleures pratiques internationales existantes en matière de minimisation des risques et de maximisation des avantages des migrations pour le développement. Nous encourageons les pays d'origine et de destination à explorer les utilisations possibles de cet outil et à participer au Dialogue politique sur les migrations et le développement afin d'échanger leurs vues sur les bonnes pratiques en matière de cohérence des politiques. Nous encourageons les partenaires à l'origine de la grille d'indicateurs de se pencher sur les possibilités de synergies, de complémentarités et de coopération avec d'autres outils de même type.
5. Nous avons discuté des approches utilisées pour promouvoir l'égalité entre les sexes et l'autonomisation économique des femmes. Nous avons reconnu la nécessité de combattre les normes sociales et les institutions discriminatoires pour progresser vers la réalisation des ODD, et convenu que l'Indice Institutions sociales et Égalité femmes-hommes (SIGI) jouait un rôle majeur à cet égard. Les analyses du Centre de développement ont mis en évidence l'impact négatif considérable des normes et des institutions discriminatoires sur le plan de la croissance économique et du bien-être et conclu à la nécessité d'investir davantage dans les données, la collecte d'éléments probants et le dialogue. Nous nous sommes félicités de l'inclusion du SIGI parmi les sources officielles de données utilisées pour suivre les progrès accomplis au regard de l'ODD 5. Nous espérons voir le Centre de développement et l'OCDE resserrer encore davantage leur coopération, notamment à travers le Dialogue politique sur l'autonomisation économique des femmes, et sommes impatients de participer à ce dialogue pour partager les bonnes pratiques et faire avancer la mise en œuvre de l'ODD 5 aux plans national et international. Conscients qu'il est important de combler les lacunes en matière d'éducation et de compétences, nous avons salué la participation du Centre à l'initiative *eskills4girls* du G20.
6. Nous avons rappelé les contributions utiles des deux initiatives de dialogue sur les politiques emmenées par le Centre de développement – l'Initiative sur les chaînes de valeur mondiales, la transformation de la production et le développement et l'Initiative sur les politiques de développement axé sur les ressources naturelles – qui favorisent le partage des connaissances et l'identification des bonnes pratiques. Nous avons adopté une Déclaration d'orientation sur les ressources naturelles à

l'appui du développement (voir document joint) et salué la contribution du Centre de développement à l'initiative CONNEX du G7.

7. Nous avons pris bonne note des progrès accomplis dans la mise en œuvre de notre Initiative sur l'Afrique et invité le Centre de développement à continuer d'approfondir ses travaux sur et avec le continent, notamment en développant ses partenariats avec l'Union africaine et le NEPAD et avec des organisations régionales telles que la CEDEAO. Nous nous sommes réjouis de la tenue du premier Forum économique international de l'OCDE sur l'Asie, qui s'est déroulé à Tokyo sur le thème « des infrastructures de qualité ». Nous avons invité le Centre de développement à renforcer son engagement dans le Programme régional de l'OCDE pour l'Asie du Sud-Est, en particulier à travers ses Perspectives économiques sur la région, et à nouer des contacts plus étroits avec l'Europe du Sud-Est, l'Eurasie et la région MENA.
8. Nous avons convenu de demander au Centre de développement d'approfondir nos connaissances et d'enrichir nos débats et stratégies de développement en ce qui a trait aux questions abordées lors de la réunion. Plus spécifiquement, nous invitons le Centre de développement à prendre les mesures suivantes :

◆ *Développement et transition :*

- Contribuer à une compréhension et à des mesures plus complètes du développement en tirant le meilleur parti des initiatives existantes, notamment le cadre de l'OCDE sur le bien-être et les MDCR, et évaluer les indicateurs de niveau de développement appropriés et les meilleurs moyens de rendre compte des trajectoires de développement des pays, dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.
- Mettre en place une plateforme « Développement et transition » accessible aux pays membres et non membres, aux organisations internationales et à d'autres acteurs intéressés, qui permettrait d'examiner les implications de la transition des pays en développement vers des niveaux de revenu plus élevés et les moyens d'y faire face, en optimisant les synergies et en évitant les doubles emplois. En 2019, présenter des propositions sur les adaptations des initiatives de coopération nationales et internationales qui peuvent aider à surmonter les défis du revenu intermédiaire et sur la création d'une boîte à outils qui viserait à sécuriser le processus de transition des pays en développement tout en respectant le mandat des organismes qui définissent les critères d'admissibilité à l'APD et de changement de catégorie de revenu.
- Nouer des partenariats innovants et tirer le meilleur parti du Comité directeur en tant que plateforme d'échange de connaissances et de pratiques exemplaires – y compris pour les pays à faible revenu et les pays les moins développés – et promouvoir les initiatives de coopération à même de soutenir la transition d'une façon plus systématique, souple et durable.

◆ *Migrations et développement :*

- Encourager les pays membres et les pays partenaires à échanger – en particulier à travers le Dialogue politique sur les migrations et le développement – sur les mécanismes par lesquels les migrations peuvent contribuer positivement à un développement durable selon toutes ses dimensions (envois de fonds et migrations de retour par exemple), sur les moyens de mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et ses objectifs et indicateurs liés aux migrations dans les pays d'origine, de transit et de destination, et sur les moyens d'assurer la coordination avec les autres processus internationaux, dont le Forum mondial sur les migrations et le développement
- Étoffer les travaux sur la cohérence des politiques et la cohérence institutionnelle et encourager les pays d'origine, de transit et de destination à utiliser la grille d'indicateurs pour mettre leurs politiques plus en cohérence.
- Analyser le rôle que peut jouer la coopération internationale dans la gouvernance des migrations internationales et la mesure dans laquelle elle peut faciliter ou atténuer les migrations ; enrichir les discussions concernant la mise en œuvre et le suivi du Pacte mondial pour des migrations sûres,

ordonnées et régulières et ses effets sur les migrations et le développement ; approfondir la compréhension de la contribution économique des migrants internationaux et des réfugiés dans les pays en développement en tant que pays de destination et des avantages de leur réintégration dans les pays d'origine compte tenu du risque de fuite des cerveaux ; concevoir des outils d'analyse tels que des Examens des politiques relatives aux migrations et au développement, pour aider les pays membres et partenaires et les organisations régionales à faire en sorte que les migrations contribuent positivement au développement.

◆ *Problématique femmes-hommes et développement :*

- Établir un réseau informel de points de contact nationaux pour le SIGI parmi les pays membres et les pays de l'OCDE intéressés, afin d'améliorer la collecte des données et l'impact des travaux du Centre sur les normes sociales et les institutions discriminatoires.
- Se servir du SIGI pour nourrir le Dialogue politique sur l'autonomisation économique des femmes.
- Approfondir l'engagement du Centre de développement auprès des institutions des Nations Unies, des commissions économiques régionales et des banques de développement aux fins du suivi de l'ODD 5 et dans le cadre du Dialogue politique sur l'autonomisation économique des femmes.

◆ *Développement axé sur les ressources naturelles :*

- Approfondir les connaissances sur les bonnes pratiques en matière de création de valeur partagée à partir des projets d'extraction ; établir des principes à intégrer aux contrats du secteur de l'extraction, en partenariat avec CONNEX ; contribuer à la compréhension des facteurs à l'origine des déperditions de recettes, y compris par le biais des travaux consacrés à la transparence du commerce des produits de base ; étudier les moyens de développer les synergies entre la gestion durable des ressources naturelles renouvelables d'une part et des ressources non renouvelables d'autre part, dans la perspective du développement à long terme des pays.